

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 octobre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 26

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 15

Mme Valérie BOULARD pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. Pascal MIRALLES-FOMINE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
Mme Muriel ROBIC pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
M. Stéphane GENIN pouvoir à Mme Jacqueline PALLUY
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Stevens BOBI pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Roger MAZANA
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Madame Stéphanie VELLA

Membres absents: 2

Mme Marion CARRIER, M. Jean-Baptiste DOZOLME

Délibération n°20241003DEL31

FONCIER**Dénominations de voies et places - Modification du tracé de l'avenue de la rue des Lads****RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des aménagements à venir dans différents quartiers de la Ville, la ZAC des Terrasses, le secteur de la Halle des Sports et le Campus de la Porte des Alpes, il revient au Conseil Municipal de procéder à la dénomination et aux modifications de tracé de différents espaces publics.

1. place Simone de Beauvoir : intellectuelle engagée, philosophe et écrivaine française (1908-1986)

Elle fonde, avec Raymond Aron, Maurice Merleau-Ponty et son compagnon Jean-Paul Sartre, la revue *Les Temps Modernes*, qui a pour but de faire connaître l'existentialisme à travers la littérature contemporaine. Elle publie de nombreux romans, mémoires et récits autobiographiques et obtient le prix Goncourt en 1954 pour *Les Mandarins*.

Figure marquante du féminisme, elle publie un ouvrage majeur sur le sujet tels que *Le Deuxième Sexe* en 1949 et participe activement au Mouvement de libération des femmes dans les années 1970.

Le réaménagement du parvis situé entre le Lycée Jean-Paul Sartre et la Halle des Sports Marcel Sultana, le long de l'avenue François Mitterrand, amène la création d'une place piétonne en partie végétalisée (voir plan annexé).

Il est proposé de la nommer place Simone de Beauvoir.

2. rue des Cadets de la Gendarmerie Nationale : cette dénomination établit un nouveau lien avec l'histoire du site de La Clairière, occupé par avant par la Gendarmerie. Le dispositif des Cadets de la Gendarmerie Nationale vise à promouvoir le sens civique des jeunes de 16 à 18 ans, à renforcer le lien entre l'Armée et la population, à développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs et faire découvrir la Gendarmerie.

La Ville apporte son soutien à l'association des Cadets de la Gendarmerie Nationale du Rhône au moyen d'une subvention et tient à souligner l'engagement des jeunes dans des missions au service de la population.

Il est proposé de nommer rue des Cadets de la Gendarmerie Nationale, la rue partant et rejoignant la rue Berty Albrecht sur un axe nord-sud puis est-ouest (voir plan ci-annexé).

3. place de l'Europe, prolongement de la rue des Lads et modification du tracé de l'avenue de l'Europe : dans le cadre du projet de réaménagement du Campus Porte des Alpes et du projet de résidence étudiante, une modification du tracé des voies et la dénomination d'une place sont nécessaires.

Le projet dont la vocation est de renouveler le cadre de vie des usagers du site universitaire mais également de réaliser plus de 700 logements étudiants sur les communes de Bron et Saint-Priest, prévoit l'aménagement d'espaces publics par la Métropole de Lyon.

Il s'agit plus précisément du dévoiement de l'avenue de l'Europe, du prolongement de la rue des Lads, de la création d'une piste cyclable et l'aménagement d'une place à vocation de parking (voir plan ci-annexé).

L'avenue de l'Europe, créée par la délibération n° 95-506 du Conseil Municipal du 16 novembre 1995, avec l'accord de la Ville de Saint-Priest, voit aujourd'hui son tracé modifié. Il revient au Conseil Municipal d'acter la modification de son tracé. Cette modification est également réalisée sur la Commune de Saint-Priest.

Concernant la rue des Lads, créée par la délibération n° 09-418 du Conseil Municipal du 8 octobre 2009, elle voit aujourd'hui son tracé prolongé jusqu'à l'avenue de l'Europe modifiée. Il convient de prolonger la dénomination rue des Lads sur la partie de voie à créer.

Enfin concernant la place située au nord-ouest du programme de résidence étudiante, il est proposé de la dénommer place de l'Europe. Elle est aménagée principalement en tant que parking.

4. impasse de la Cité Mignot : en application de la loi 3DS du 22 février 2022, les communes ont obligation à dénommer les voies privées ouvertes à la circulation afin de faciliter l'intervention des services de secours, le repérage des usagers et la simplification des livraisons.

A Bron, l'impasse située au 312 avenue Général de Gaulle est concernée par cette nouvelle réglementation. Il s'agit d'un ensemble d'une dizaine de bâtiments, 24 logements collectif et 16 logements individuels, gérés par la Société pour le Développement de l'Habitat - SDH Constructeur, appelée la Cité Mignot. L'ensemble a été construit, en plusieurs phases, à partir des années 1930, dans une logique de cité-jardin.

Il est proposé de dénommer impasse de la Cité Mignot, cette impasse actuellement située au 312 avenue Général de Gaulle.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DENOMMER** Simone de Beauvoir, la place située le long de l'avenue François Mitterrand, entre le Lycée Jean-Paul Sartre et la Halle des Sports Marcel Sultana.
- **DENOMMER** des Cadets de la Gendarmerie Nationale, la rue partant et reliant la rue Berty Albrecht dans le sud de la ZAC des Terrasses.
- **APPROUVER** la modification du tracé de l'avenue de l'Europe rendue nécessaire par le projet de réaménagement du campus.
- **DENOMMER** des Lads, le prolongement de la rue jusqu'à son débouché sur la nouvelle avenue de l'Europe.
- **DENOMMER** de l'Europe, la place située à proximité de la nouvelle avenue de l'Europe et au nord-ouest de la résidence étudiante en construction.
- **DENOMMER** de la Cité Mignot, l'impasse située au 312 avenue Général de Gaulle, afin de répondre à l'obligation posée par la Loi 3DS du 22 février 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL31-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD